

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Bitam : l'invite à soutenir l'action d'Ali Bongo Ondimba

UN appel du ministre Mathias Otounga Ossibadjou et du maire Jules Mbelé Asseko aux Bitamois.

Josué MVE-MBA
Bitam/Gabon

DE passage à Bitam dernièrement dans le cadre d'une mission conjointe – Gouvernement/Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida – dans la zone dite des “Trois frontières”, le ministre de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des territoires, Mathias Otounga Ossibadjou, s'est associé au maire de la commune, Jules Mbelé Asseko, pour inviter la population locale à soutenir (encore et toujours) l'action politique du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.

Au cours de cette cérémonie très brève, sur l'esplanade de la banque Sodec, prise d'assaut (malgré le temps pluvieux) par de nombreux Bitamois masqués, en raison du Covid-19, l'édile Mbelé Asseko a invité ses administrés à cultiver la cohésion. Autrement dit, à “se détourner de toute voie susceptible de créer inutilement la division dans le pays”. “Pour

cela, je vous demande de renforcer le sentiment d'appartenance à la politique du chef de l'État car, le choix d'Ali Bongo Ondimba est judicieux pour que nous resserrions les rangs autour de lui, parce qu'il n'y a que lui pour continuer le développement du Gabon”, dira en substance le maire.

Autrement dit, à “se détourner de toute voie susceptible de créer inutilement la division dans le pays”.

Abondamment dans le même sens, le ministre Mathias Otounga Ossibadjou, tout en remerciant la population bitamoise pour son accueil chaleureux, a exhorté les uns et les autres à se montrer toujours fidèles et attachés au chef de l'État et à sa formation politique, le Parti démocratique gabonais (PDG).

Pour joindre l'utile à l'agréable, s'inscrivant ainsi dans la politique de solidarité et de partage prônée par le président de la République, une enveloppe de 3 millions 500 mille francs a été gracieusement remise par les deux hommes politiques aux populations présentes, en guise de remerciement pour leur disponibilité.



Le ministre Otounga et le maire Mbele Asseko lors de la rencontre avec les Bitamois.

Photo : Josue Mve Mba

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE,
DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION

SECRETARIAT GENERAL



COMMUNIQUE DE PRESSE

SUSPENSION DE L'IMPORTATION DE LA VOLAILLE VIVANTE, DES ŒUFS A COUVER, DES ŒUFS DE TABLE ET DES OISEAUX DE COMPAGNIE JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation vient de prendre un arrêté suspendant l'importation de toute espèce de volaille vivante, d'œufs à couver, d'œufs de table et des oiseaux de compagnie, en provenance des pays où des foyers de grippe aviaire H5N8 viennent d'être identifiés par l'Organisation de la Santé Animal (OIE).

Cette grippe aviaire H5N8 (hautement pathogène) est aujourd'hui déclarée dans plusieurs pays, principalement en Europe occidentale (Belgique, Croatie, Danemark, France, Allemagne, Irlande, Pays-Bas, Russie, Suède, Royaume-Uni, Israël, Kazakhstan) et en Afrique (Cameroun, Ouganda, Algérie, Égypte, Lybie, Tunisie, Namibie, Afrique du Sud, Zimbabwe, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Ghana, Niger, Togo).

Le Gouvernement réagit ainsi en application du principe de précaution pour protéger les élevages nationaux en renforçant les contrôles aux frontières.

Une attention particulière sera portée quant à l'évolution de cette situation et les éleveurs sont d'ores et déjà invités à redoubler de vigilance, le virus pouvant être transmis par les oiseaux migrateurs.

Les importateurs des produits concernés sont priés de faire une déclaration préalable d'importation auprès des services compétents du Ministère .

Fait à Libreville, le 26 NOV. 2020

Le Secrétaire Général



Serge Rufin OKANA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION
AVENUE FELIX EBOUE - IMMEUBLE ANCIENNE PRIMATURE